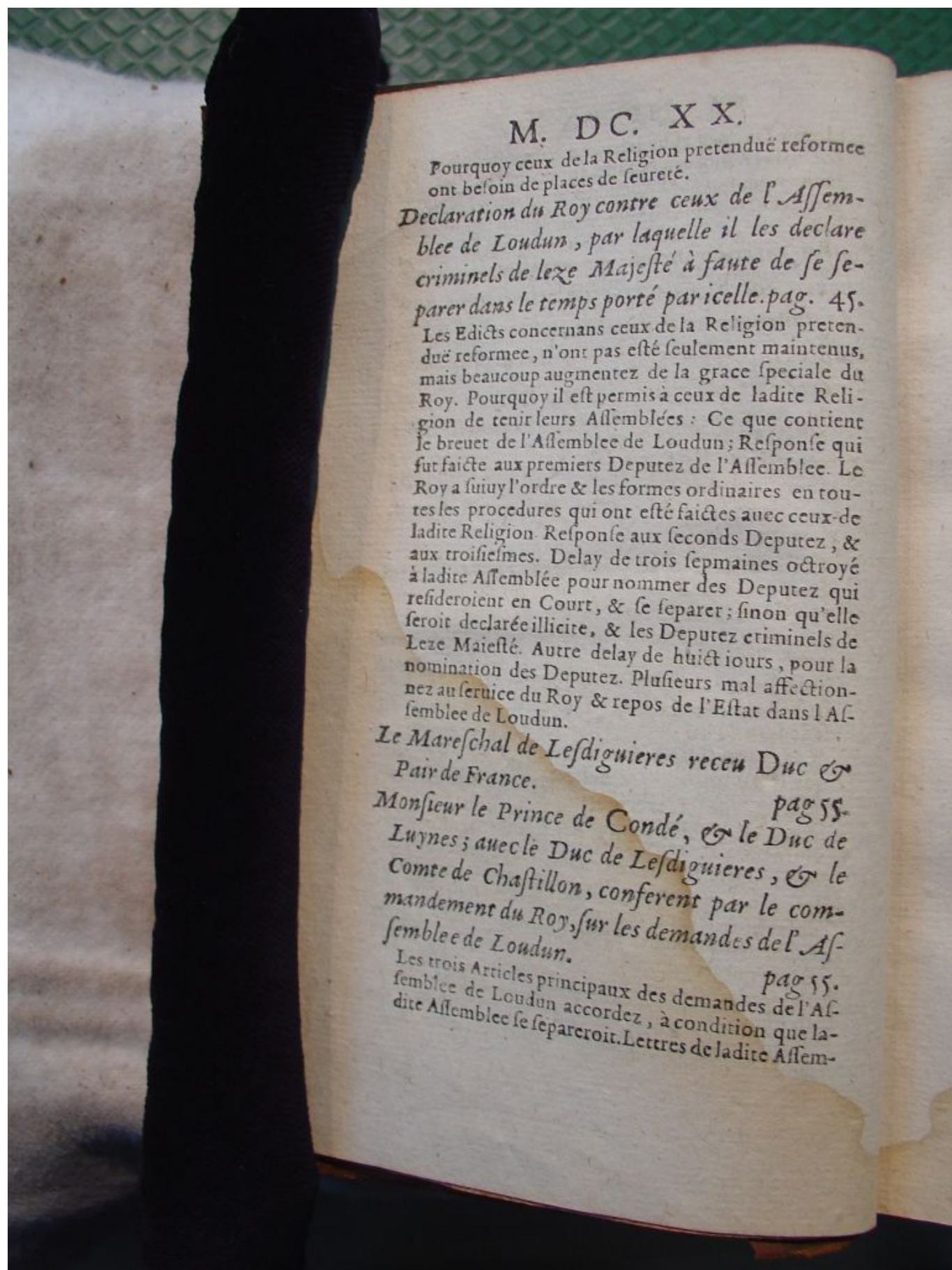




M. DC. XX.

Pourquoy ceux de la Religion pretendue reformee
ont besoin de places de seureté.

*Declaration du Roy contre ceux de l'Assemblée
de Loudun, par laquelle il les declare
criminels de leze Majesté à faute de se se-
parer dans le temps porté par icelle. pag. 45.*

Les Edicts concernans ceux de la Religion preten-
due reformee, n'ont pas esté seulement maintenus,
mais beaucoup augmentez de la grace speciale du
Roy. Pourquoy il est permis à ceux de ladite Reli-
gion de tenir leurs Assemblées : Ce que contient
le breuet de l'Assemblée de Loudun ; Responce qui
fut faicte aux premiers Deputez de l'Assemblée. Le
Roy a suiuy l'ordre & les formes ordinaires en tou-
tes les procedures qui ont esté faictes avec ceux de
ladite Religion. Responce aux seconds Deputez, &
aux troisiemes. Delay de trois sepmaines octroyé
à ladite Assemblée pour nommer des Deputez qui
resideroient en Court, & se separer ; sinon qu'elle
seroit declarée illicite, & les Deputez criminels de
Leze Maiesté. Autre delay de huit iours, pour la
nomination des Deputez. Plusieurs mal affection-
nez au service du Roy & repos de l'Estat dans l'As-
semblée de Loudun.

*Le Marechal de Lesdiguières receu Duc &
Pair de France.*

pag 55.

*Monsieur le Prince de Condé, & le Duc de
Luynes ; avec le Duc de Lesdiguières, & le
Comte de Chastillon, conferent par le com-
mandement du Roy, sur les demandes de l'As-
semblée de Loudun.*

pag 55.

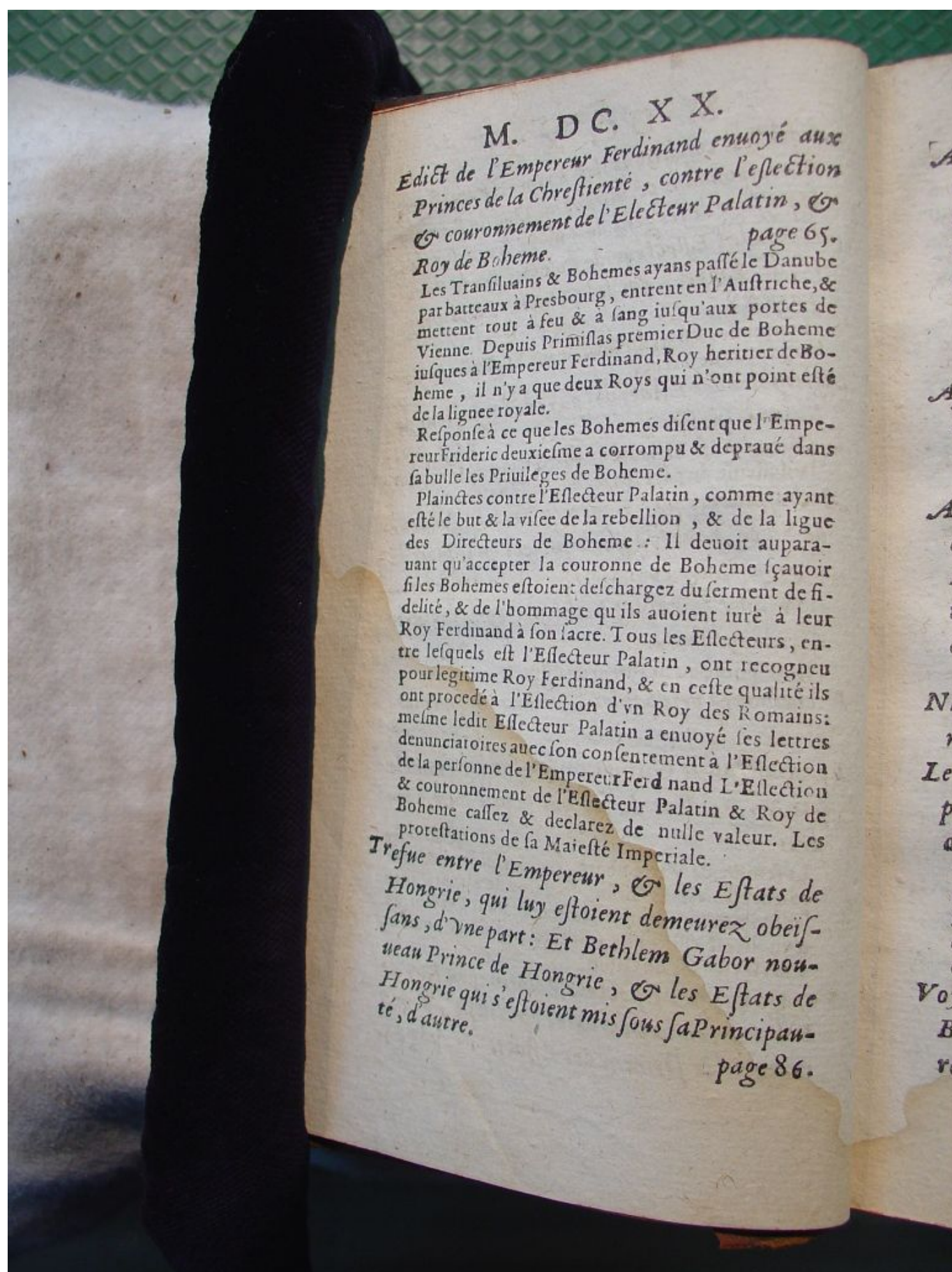
Les trois Articles principaux des demandes de l'As-
semblée de Loudun accordez, à condition que la-
dite Assemblée se separeroit. Lettres de ladite Assem-

M. DC. XX.

blee au Duc de Lesdiguières. Le Vicomte de Fauas,
& Chalas Aduocat à Nîmes, choisis par la Maiefté,
fur les nommez par l'Assemblée, pour estre Deputez
generaux residants en Court: Separation de l'Assem-
blee.

*Confederation conclüe & arrestee à Pres-
bourg, entre l'Esleêteur Palatin comme Roy
de Boheme, les Estats de Boheme & Pro-
uinces incorporees, & les Estas d'Austriche
ioints: Et Bethlem Gabor Prince de Tran-
siluanie, prenant le tiltre de Prince de Hon-
grie; & les Estats d'Hongrie. page 59.*

Mutuelle deffenfè entre les Confederez, lesquels
conuieront les Estats qui leur sont voisins d'entrer
en la Confederation. En toutes les Assemblies ge-
nerales leur cōfederation sera leuë. Nul des Confe-
derez n'armera qu'en cas de necessité, on netraictera
de paix ou de trefue, & ne commencera aucune
guerre sans le consentement des alliez. Les Bohe-
mes & Prouinces incorporees continueront la paye
ordinaire pour l'entretienement des garnisons des
frontieres contre le Turc en Hongrie: Vne Ambaf-
sade sera enuoyee au Turc, pour la continuation
de la paix aux frais communs des Confederez; de la-
quelle Ambassade le Prince Bethlem Gabor prendra
le soing. Tous particuliers differents entre les Con-
federez seront terminez dans trois mois. Les terres
vsurpees par ceux d'Austriche sur le Royaume
de Hongrie seront restitues. Des Diettes genera-
les. De l'eualuation des monnoyes. Comment les
differents seront terminez. Nul Iesuite ne sera
enduré en aucun des Estats des Confederez. Du se-
cours qui sera donné d'un Confederé à l'autre. Les
Papiers & actes publics seront rendus à ceux à qui
ils appartiendront. Quiconque sera banny de l'E-
stat d'un Confederé, le sera aussi de tous ceux des
autres Confedere.



M. D C. X X.

*A quelles conditions les Princes Protestans
Correspondans permirent au Duc de Baviere
le passage de ses gens de guerre leuez sur les
terres de l'Eslecteur de Cologne par le Com-
te de Lippe, & le Colonel Landsberg.*
page 88.

*Lettres des Estats d'Holande aux Eslecteurs de Co-
logne, & de Treues.*

*Assemblée des Estats des pays de l'Eslecteur de
Saxe à Lipsic.* page 89.

*Quatre mille hommes de guerre leuez en Saxe pour
la deffense du pays, payez par les Estats.*

*Ambassadeurs des Bohemes vers l'Eslecteur
de Saxe, pour sçauoir le subiect qu'il auoit de
s'armer, luy communiquer leur confederat-
ion avec le Prince Bethlem, & le requerir
d'ayde & secours.* page 90.

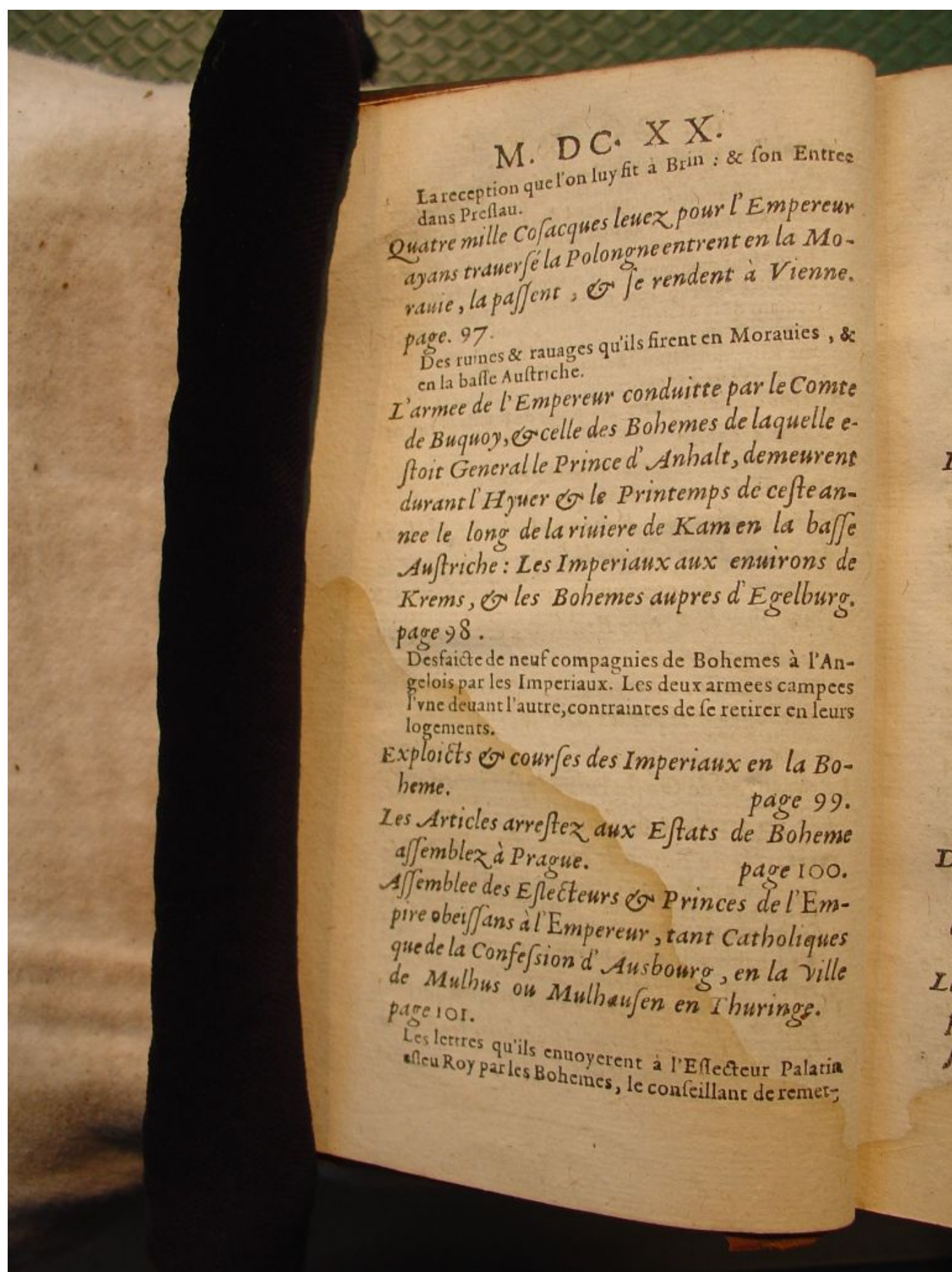
La response qu'ils eurent de l'Eslecteur de Saxe.

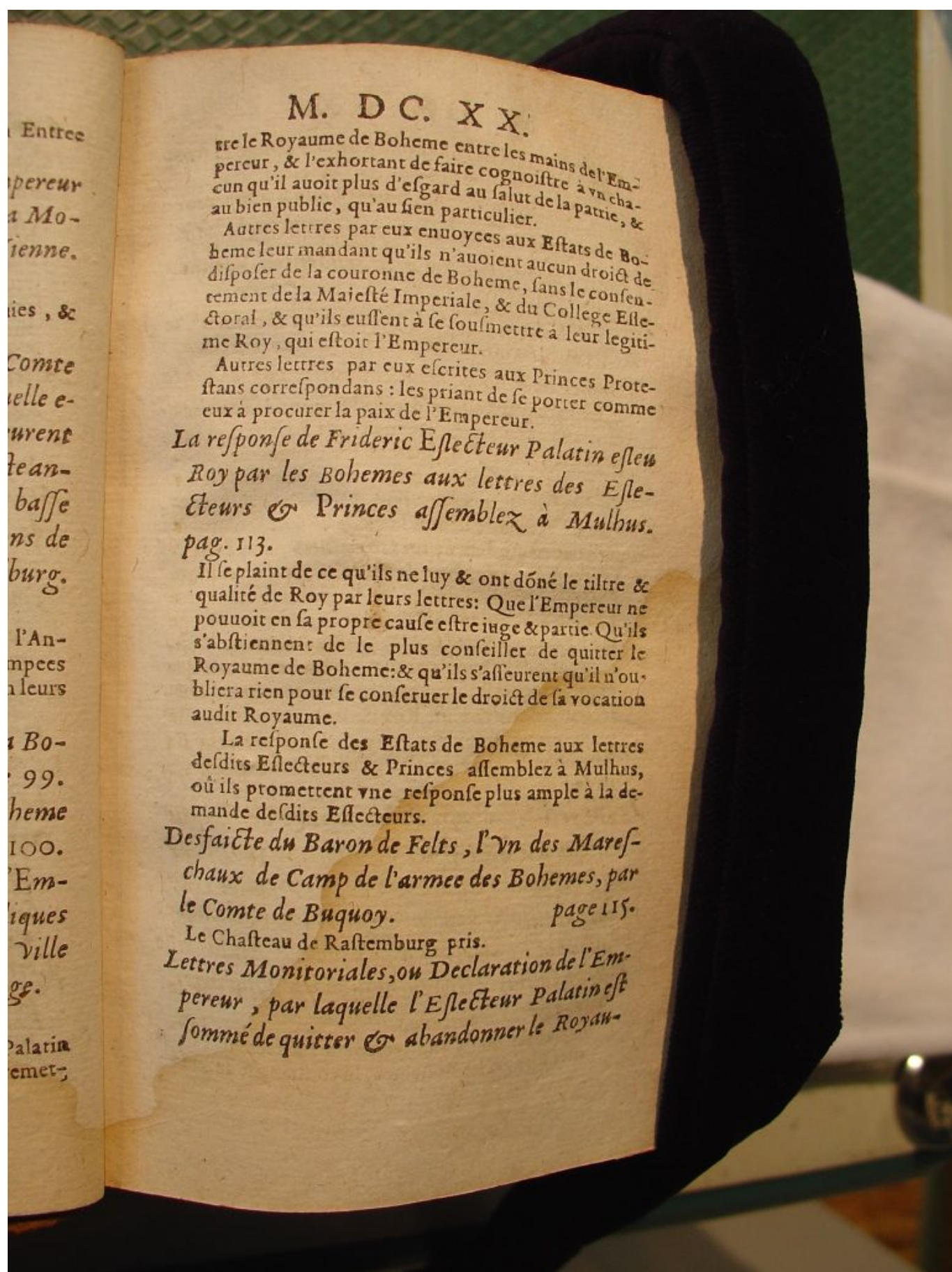
*Niclasbourg pris par les Morauens sur les Impe-
riaux.* pag. 93.

*Le Chasteau de Gitsin ruiné de fonds en comble
par vn accident de feu qui se prit aux pou-
dres.* page 94.

*La femme de Vartemberg, avec les soldats, & tout
ce qui estoit dans Gitsin, le Baron de Slauata avec
les Commissaires partis de Prague pour l'execution
d'un arrest assiste de soixante personnes, perdus
dans les ruines de Gitsin.*

*Voyage que fit l'Eslecteur Palatin esleu Roy de
Boheme, en la Morauie, & Silesie, pour y
receuoir le serment des Estats.* pag 95.





M. D C. X X.

estre le Royaume de Boheme entre les mains de l'Em-
pereur, & l'exhortant de faire cognoistre à vn cha-
cun qu'il auoit plus d'esgard au salut de la patrie, &
au bien public, qu'au sien particulier.

Autres lettres par eux enuoyees aux Estats de Bo-
heme leur mandant qu'ils n'auoient aucun droit de
disposer de la couronne de Boheme, sans le consen-
tement de la Maiesté Imperiale, & du College Esle-
ctoral, & qu'ils eussent à se soumettre à leur legiti-
me Roy, qui estoit l'Empereur.

Autres lettres par eux escrites aux Princes Prote-
stants correspondans : les priant de se porter comme
eux à procurer la paix de l'Empereur.

*La response de Frideric Eslecteur Palatin esleu
Roy par les Bohemes aux lettres des Esle-
cteurs & Princes assemblez à Mulhus.
pag. 113.*

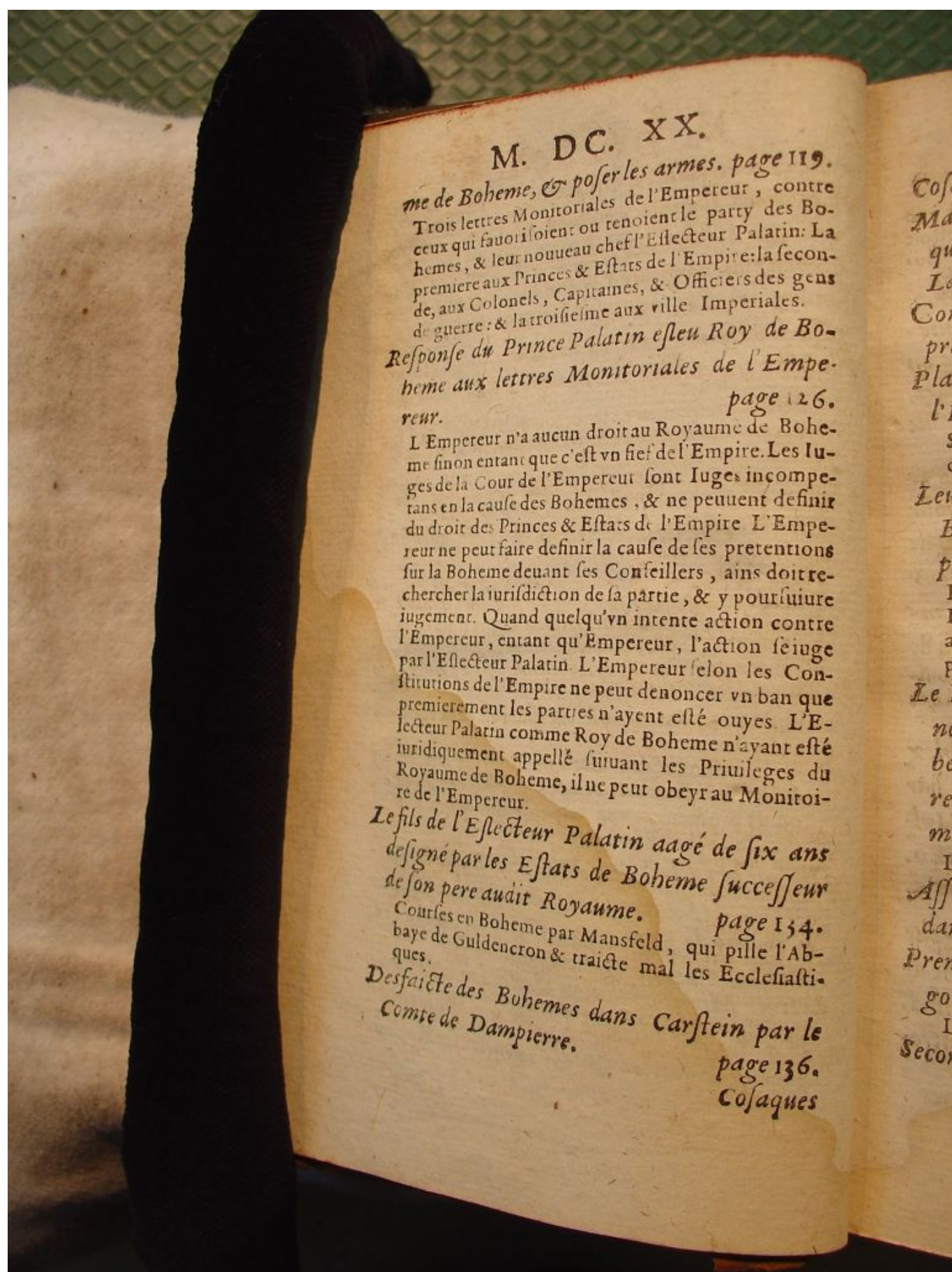
Il se plaint de ce qu'ils ne luy & ont doné le tiltre &
qualité de Roy par leurs lettres: Que l'Empereur ne
pouuoit en sa propre cause estre iuge & partie. Qu'ils
s'abstiennent de le plus conseiller de quitter le
Royaume de Boheme: & qu'ils s'asseurent qu'il n'ou-
bliera rien pour se conseruer le droit de sa vocation
audit Royaume.

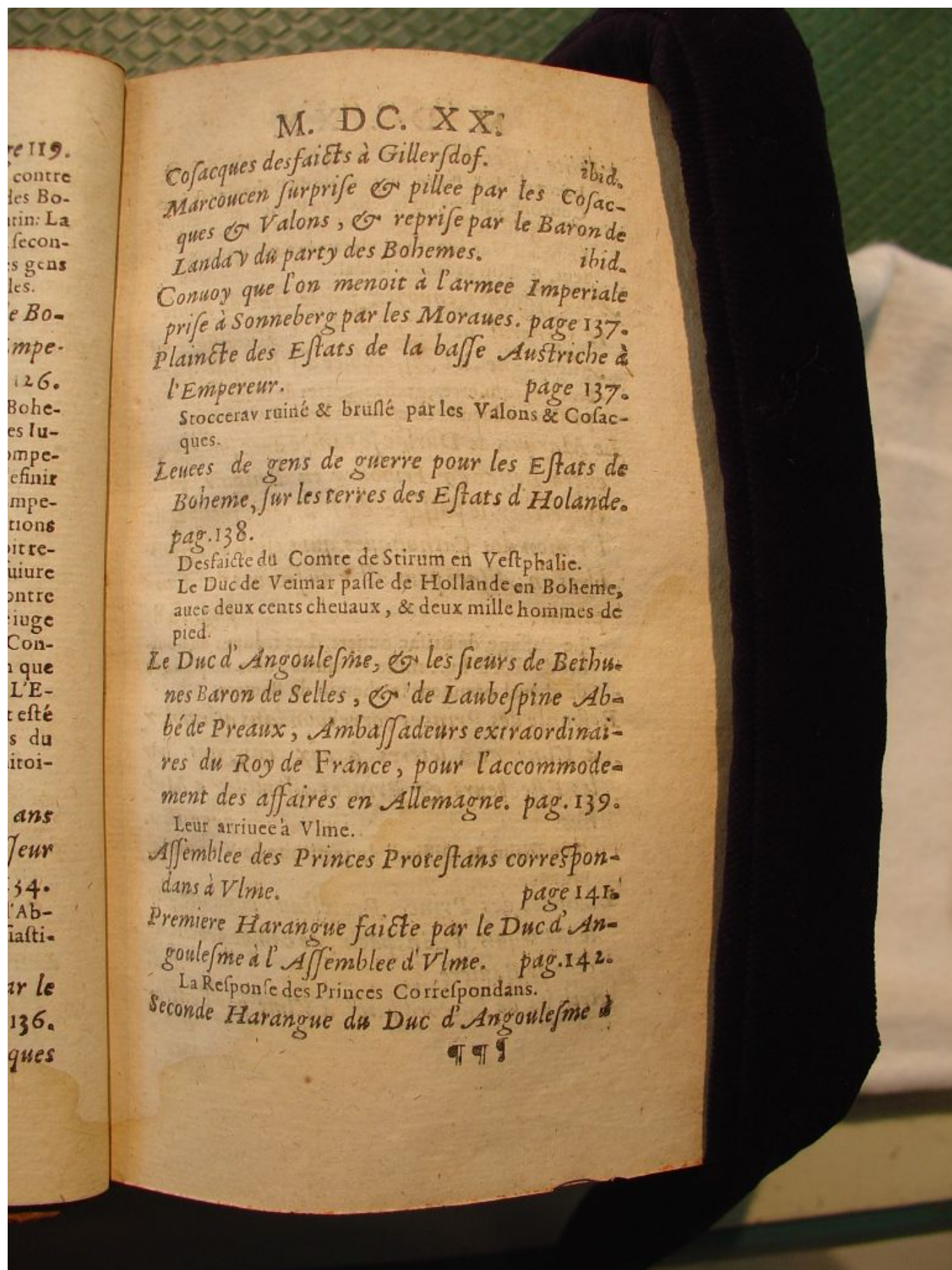
La response des Estats de Boheme aux lettres
desdits Eslecteurs & Princes assemblez à Mulhus,
où ils promettent vne response plus ample à la de-
mande desdits Eslecteurs.

*Desfaicte du Baron de Felts, l'vn des Mares-
chaux de Camp de l'armee des Bohemes, par
le Comte de Buquoy. page 115.*

Le Chasteau de Rastemburg pris.

*Lettres Monitoriales, ou Declaration de l'Em-
pereur, par laquelle l'Eslecteur Palatin est
sommé de quitter & abandonner le Royau-*





M. DC. XX.

Cosacques desfaicts à Gillersdof. *ibid.*

Marcoucen surprise & pillée par les Cosacques & Valons, & reprise par le Baron de Landaŷ du party des Bohemes. *ibid.*

Conuoy que l'on menoit à l'armee Imperiale prise à Sonneberg par les Moraues. page 137.
Plaincte des Estats de la basse Autriche à l'Empereur. page 137.

Stoccerav ruiné & brulé par les Valons & Cosacques.

Leues de gens de guerre pour les Estats de Boheme, sur les terres des Estats d'Holande. pag. 138.

Desfaite du Comte de Stirum en Vestphalie.

Le Duc de Veimar passe de Hollande en Boheme, avec deux cents cheuaux, & deux mille hommes de pied.

Le Duc d'Angoulesme, & les sieurs de Berhunes Baron de Selles, & de Laubespine Abbé de Preaux, Ambassadeurs extraordinaires du Roy de France, pour l'accommodement des affaires en Allemagne. pag. 139.

Leur arriuee à Vlme.

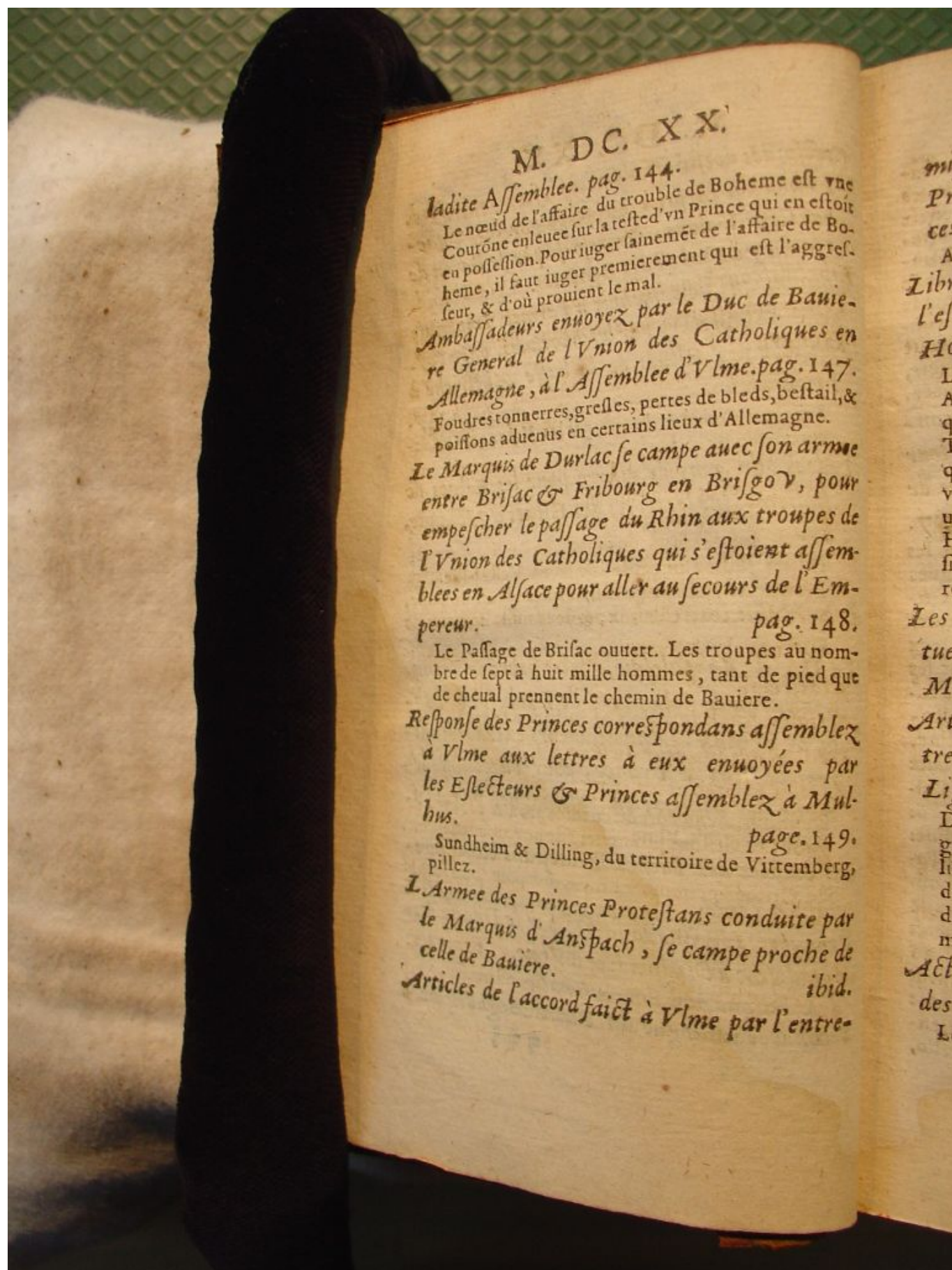
Assemblée des Princes Protestans correspondans à Vlme. page 141.

Premiere Harangue faicte par le Duc d'Angoulesme à l'Assemblée d'Vlme. pag. 142.

La Responce des Princes Correspondans.

Seconde Harangue du Duc d'Angoulesme

¶ ¶ ¶



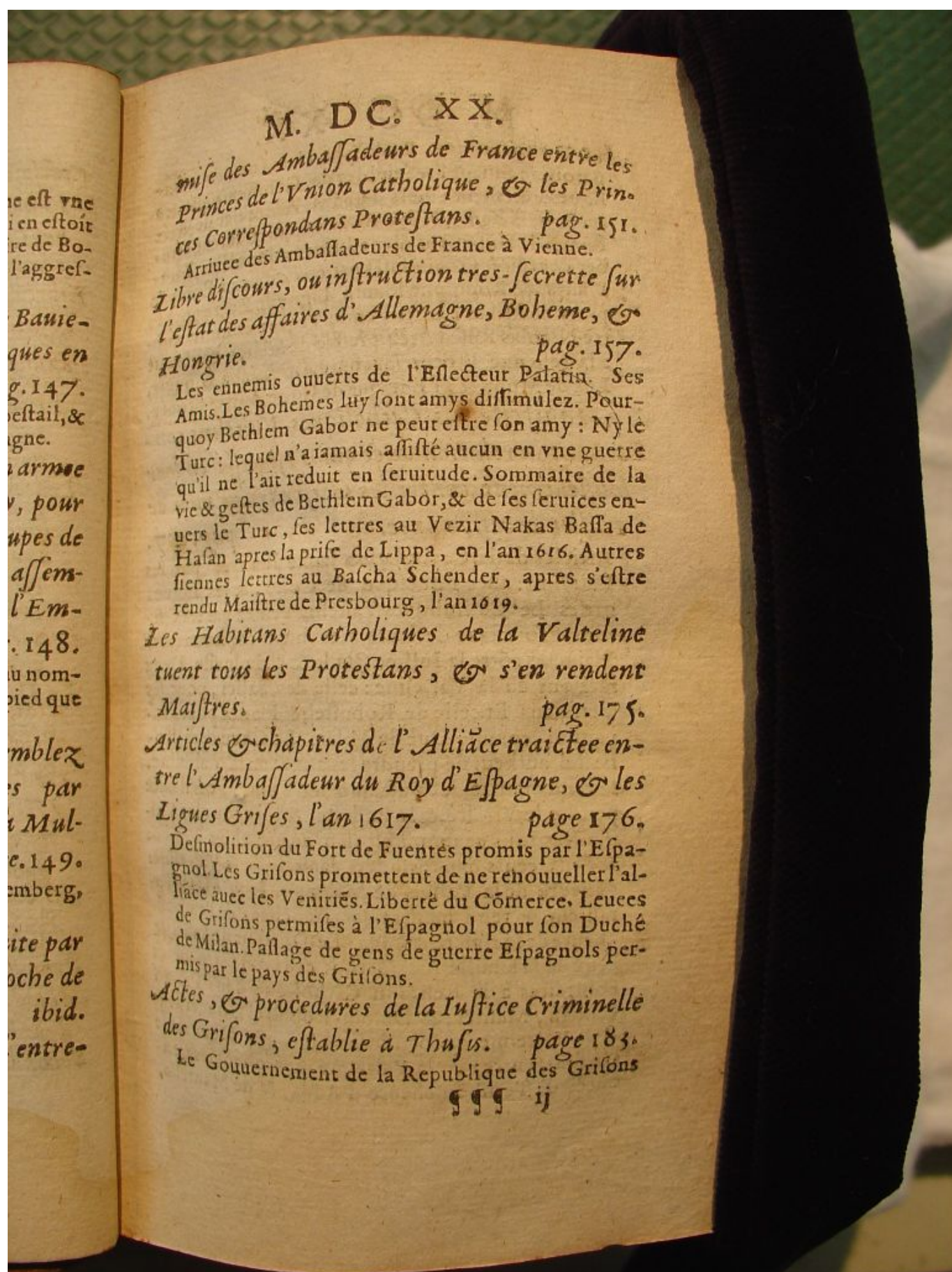


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan